economiesuisse

Réseau routier performant – pas juste une question d'argent

La route est de loi le principal mode de transport. En Suisse, plus de 80 % du trafic passe par le réseau routier, indispensables aussi pour le transport de marchandises. L'économie de notre pays, fondée sur la division du travail et axée sur l'exportation, est tributaire d'une infrastructure routière performante car les salariés tout comme les biens doivent arriver à destination dans les meilleurs délais et en toute sécurité. Le nombre croissant de goulets d'étranglement sur le réseau des routes nationales compromet de plus en plus cette fonction importante. A cet égard, il est inquiétant de constater que la Suisse est passée du troisième au huitième rang en quatre ans au classement du World Economic Forum (WEF) par rapport à la qualité des infrastructures routières.

De toute évidence, le réseau des routes nationales a besoin d'un développement urgent. Le Conseil fédéral le reconnaît, mais ses propositions ne vont pas assez loin. Les goulets d'étranglement majeurs doivent être éliminés plus rapidement. Certains projets clés de l'arrêté sur le réseau rejeté au mois de février, le contournement de Morges et l'autoroute du Glattal en particulier, doivent absolument figurer au programme de développement stratégique. Il faut également examiner d'un œil plus critique la méthode d'évaluation des projets d'agglomération. Les fonds fédéraux doivent financer uniquement les éléments qui apportent une contribution essentielle au règlement des problèmes de trafic dans les agglomérations.Il est par ailleurs essentiel que le développement du réseau et son financement se fassent au même rythme. L'affectation de la taxe d'importation sur les véhicules à moteur au réseau routier apporte des ressources supplémentaires bienvenues. Pour le reste, il convient de limiter au maximum ou d'éviter complètement de nouveaux impôts. Cela implique que le nouveau fonds routier soit alimenté en fonction des besoins effectifs et de l'avancement des travaux, et non pas dans le but de créer des réserves. En outre, les retards répétés dus à d'interminables recours, comme actuellement pour le tunnel du Gubrist, doivent appartenir au passé. Pour cela, une accélération des procédures de planification et de réalisation s'impose.